

Un écrivain comorien privé de visa, avant que la France ne se ressaisît

PAR ANTOINE PERRAUD
ARTICLE PUBLIÉ LE MERCREDI 17 AOÛT 2016

Mardi 16 août, le très attendu Ali Zamir apprenait qu'il ne pourrait venir, faute de visa, présenter en France son premier roman : *Anguille sous roche* (éd. Le Tripode). Cette bourde symptomatique a été réparée aujourd'hui, *in extremis* et aux forceps...

Le ton se fait grave et tendu, ce matin, au standard de la préfecture de Saint-Denis-de-la-Réunion : « *Ah oui, Mediapart...* » Nous cherchons à comprendre pourquoi cette île et département français de l'océan Indien a opposé, en vertu de son droit de regard, un refus – notifié le 16 août – à la demande de visa d'un écrivain comorien de 27 ans, Ali Zamir, attendu avec ferveur dans l'Hexagone à l'occasion de la publication, le 1^{er} septembre, de son premier roman déjà auréolé de gloire littéraire : *Anguille sous roche* (éd. Le Tripode).



Ali Zamir

Le préposé aux appels téléphoniques de la préfecture prétend nous chercher un interlocuteur valable « *dans les étages supérieurs* », sans bien entendu en trouver ; avec promesse d'un rappel empresse – jamais tenue on s'en doute...

« *Peut-être que le livre de cet écrivain aborde une question délicate comme la mainmise de la France imposant son protectorat sur les Comores au XIX^e siècle* », risque le fonctionnaire auquel nous venions de glisser qu'un tel refus de visa tenait sans doute de la bévue pavlovienne. Comme si, pour le cerveau reptilien de l'État français postcolonial, mieux valait

une censure motivée qu'une erreur dictée par la routine des fins de non-recevoir : plutôt une mise à l'index en bonne et due forme qu'un coup de tampon de travers !



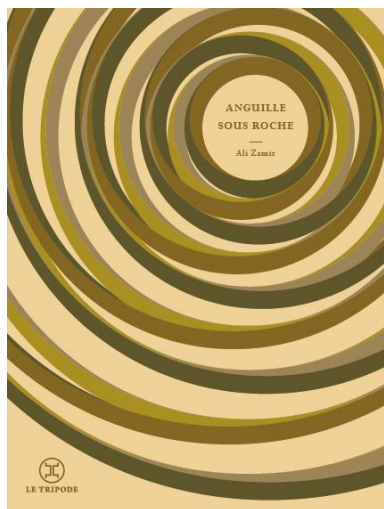
La Réunion est une chambre d'écho de la méfiance ayant gagné la « métropole » : les Comoriens sont vus comme des migrants potentiels, prêts à profiter d'une escale pour s'installer ici au lieu de gagner Paris. L'ère du soupçon aidant, la préfecture tarit donc sans vergogne une source d'ennuis potentiels à coups de refus prophylactiques du moindre visa !

Nous tentons ensuite de susciter un discours délivré de tels miasmes, en nous tournant vers le ministère de la culture, maître des arts dans le sillage de François I^{er} puis d'André Malraux. La torpeur estivale semble régner en maître rue de Valois. Le standard dirige illico vers des boîtes vocales et nul ne se presse de répondre au courriel de Mediapart destiné au cabinet d'Audrey Azoulay : « *Entendez-vous voler au secours des belles lettres ou pratiquer un laisser-faire de bon aloi en nos temps sécuritaires ?* »

Quant à la Place Beauvau, on y fait pareillement le mort : comme si, à la curiosité – légitime et d'intérêt général – de la presse, l'administration française opposait un silence métaphorique du racornissement régressif à l'œuvre, au sommet d'une puissance moyenne jadis éprise de grand large et de francophonie...

Au contraire, moult citoyens et associations se mobilisent, une pétition est lancée, l'absurdité ridicule se voit fustigée **de toute part**.

En ce 17 août, une lueur d'espoir est venue d'abord du ministère des affaires étrangères, nous annonce après déjeuner, avec une prudence soulagée, Frédéric Martin, directeur des éditions Le Tripode. Ce passeur – qui n'a pas peur des coups (de pub) – agit depuis neuf mois en faveur d'un auteur « gigantesque » (« c'est un prince »), qu'il entreprit de faire connaître dès janvier, en diffusant son texte à quelques personnalités choisies. Parmi elles, **des journalistes**, des écrivains – comme Véronique Ovaldé ou Sylvain Prudhomme, qui se répandent depuis avec enthousiasme à propos d'Ali Zamir. Il y eut également, et c'est une chance, une figure des instances de la francophonie, qui sut tirer les bonnes sonnettes quand parvint le 16 août la nouvelle aberrante du refus de visa.



Frédéric Martin : « Un écrivain issu d'un milieu modeste de l'île d'Anjouan, aux Comores, s'arrache à sa condition en découvrant à l'âge de 14 ans un roman de Françoise Sagan. Il ne cesse alors de lire. Une fondation américaine le repère et lui permet d'étudier au Caire grâce à une bourse. Là-bas, Ali Zamir écrit, dans un français unique et magnifique, un livre parmi les plus grands de cette rentrée littéraire, ainsi que le constate et l'écrit dans une dépêche un journaliste de l'AFP. Et à cet auteur qui nous fait don d'un tel chef-d'œuvre, la France, dans un contresens lourd de signification, impose le boulet de la nationalité malvenue et des frontières infranchissables. »

Frédéric Martin découvre à cette occasion qu'un Comorien qui veut se rendre à Paris – avec escale obligatoire à la Réunion – doit acheter, sans aucune garantie, un billet d'avion (1 500 €) et une assurance Schengen (400 € en cas de rapatriement sanitaire), avant même de déposer sa demande de visa : « Environ 2 000 €, qui peuvent disparaître d'un claquement de tampon en cas de refus de la préfecture de la Réunion, puisqu'un visa non délivré ne donne droit à aucun remboursement. C'est un message inquiétant de la part de cette citadelle infranchissable que l'Europe voudrait parfois se voir devenir... »

Dans le champ artistique, c'est sans doute aussi le signe de notre aveuglement sur la richesse que représente une langue française zébrée d'énergie, inventive ; marquée par l'oralité, la poésie, la fraîcheur des aubes nouvelles – loin du nombrilisme des coqueluches pelées du petit monde germanopratin...

Au reste, les pousses revigorantes des lettres de l'ailleurs déchantent vite en découvrant que la francophonie est une affaire trop sérieuse pour la confier à la France. Le grand écrivain né à Djibouti en 1965, Abdourahman Waberi, lassé d'ensemencer à perte, est allé littéralement se faire voir ailleurs : aux États-Unis d'Amérique, où enseignèrent par ailleurs Assia Djebar ou Édouard Glissant.

Que cherche la France ? Le repli le plus frileux possible sur l'Europe de Montoire à Sigmaringen ?! Ce refus de visa imbécile à l'un des auteurs les plus talentueux de la rentrée ne s'impose-t-il pas comme un symptôme fâcheux de plus – sinon de trop ?...

« Mon interlocuteur du Quai d'Orsay m'a fait comprendre ce matin qu'il y avait eu un défaut d'attention, que la bourde serait sans doute rattrapée, que la priorité devrait vite revenir à la littérature », tempère Frédéric Martin, qui prône néanmoins la vigilance puisqu'il a lu Kafka. Dans la foulée de notre entretien, il peut enfin baisser la garde. Le bon

sens l'a emporté, avec trente heures de retard, dans ce marathon administratif des Jeux olympiques de la niaiserie bureaucratique : Ali Zamir obtient son visa.



Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 28 501,20€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 28 501,20€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.